

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18172 - 71ÈME ANNÉE

Après la décision du Conseil d'État, la Région Réunion au pied du mur

## Carrières : la parole donnée par Didier Robert respectée ?

Le Conseil d'État a choisi de valider hier la modification du Schéma départemental des carrières, ouvrant la voie à l'exploitation du gisement de galets de Bois-Blanc. Sous la pression de la mobilisation populaire et d'un probable revers judiciaire, Didier Robert a manoeuvré en déclarant qu'il allait demander la suspension du Schéma départemental des carrières. La décision est tombée, Didier Robert va-t-il respecter la parole donnée, en suspendant tous les projets d'exploitation de nouvelle carrière dans l'attente d'une étude d'impact environnemental approfondie ?



Le 7 juin dernier, plus de 4.500 personnes avaient obligé Didier Robert à manoeuvrer en déclarant qu'il voulait la suspension du nouveau Schéma départemental des carrières. Le président de Région va-t-il tenir sa parole ?

Une fois n'est pas coutume, le Conseil d'État a choisi hier de ne pas suivre l'avis de son rapporteur public. Ce dernier demandait la suspension du Plan départemental des carrières. Les juges ont décidé de maintenir cet arrêté préfectoral. Ils n'ont pas statué sur le fond, mais ont pris cette décision en fonction d'un vice de forme. Le recours demandant la suspension n'a pas été fait dans les délais, jugent-ils. Ce Schéma départemental des carrières est un document permettant

aux partisans de la route en mer d'ouvrir l'exploitation de nouveaux gisements de roches. En effet, les travaux préparatoire du chantier de la nouvelle route du littoral ont démarré sans que la matière première ne soit disponible. Les carrières actuelles sont bien insuffisantes pour répondre aux besoins. Même le dangereux recours aux andains n'arrive pas à compenser la pénurie. C'est pourquoi les promoteurs du projet de Didier Robert avait mis la pression pour que l'État modifie le Schéma départemental des carrières afin de poursuivre leur funeste projet. Le précédent préfet a donc pris dans l'urgence un arrêté le 18 avril 2014, passant outre l'évaluation de l'impact environnemental d'une telle décision, puis a validé la modification du Plan départemental des carrières dans un arrêté daté du 26 août 2014

Un recours a été formulé contre l'arrêté dispensant le nouveau Schéma d'études environnementales préalables. Il est arrivé jusqu'au Conseil d'État, la juridiction administrative suprême en France. Lors de l'audience, le rapporteur public a demandé la suspension de l'arrêté modifiant le Schéma départemental des carrières. Hier, le Conseil d'État a été à l'encontre de ces conclusions, allant dans le sens du défenseur qui n'est autre que la Région Réunion.

### Montée en puissance de l'opposition

La procédure judiciaire s'est déroulée sur fond de montée en puissance de la contestation contre le projet de Didier Robert. En effet, pour construire une route en mer, il sera nécessaire d'exploiter des carrières dans toutes les régions de La Réunion. Toute l'île sera impactée négativement pour la construction d'une route de seulement 12 kilomètres reliant deux villes dans le Nord de La Réunion.

Le 30 mai dernier, un collectif s'est créé pour refuser l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc. Le projet prévoit de creuser plusieurs dizaines de mètres dans la terre sur une superficie de plus de 50 hectares. Des tirs d'explosifs sont même prévus à proximité de la route des Tamarins, ce qui nécessiterait de fermer temporairement la route construite sous la mandature de Paul Vergès. Se pose aussi la question de savoir si la route des Tamarins pourra résister à un tel traitement qui n'a pas été prévu par ses architectes. Or, la route des

Tamarins est un axe indispensable de désenclavement de plus de la moitié de la population réunionnaise. Sa fermeture ramènerait La Réunion 20 ans en arrière, condamnant l'Ouest de l'île à la paralysie pour cause d'embouteillage permanent.

Le 7 juin dernier, la mobilisation initiée par le collectif Touch pa nout roche a rassemblé plus de 4.500 opposants à la carrière de Bois-Blanc. Parmi eux, certains affichent la même motivation que les militants qui ont transformé les terrains projetés pour l'aéroport de Notre-Dame des Landes et pour le barrage de Sivens en zone à défendre.

### Didier Robert tiendra-t-il sa parole ?

Sous la pression, et dans la perspective de la confirmation par le Conseil d'État des conclusions du rapporteur public, Didier Robert a reçu une délégation du collectif Touch pa nout roche. Dans la foulée, il a demandé la suspension de l'arrêté préfectoral modifiant le Schéma départemental des carrières, et donc autorisant l'exploitation de nouveaux gisements de galets pour la route en mer.

Cette déclaration est importante, car comme le rappelle l'arrêt du Conseil d'État d'hier, c'est la Région Réunion qui est à l'origine de la demande de modification du Schéma départemental des carrières, et c'est à ce titre qu'elle est intervenue

dans la procédure judiciaire pour défendre l'arrêté préfectoral attaqué.

Le Conseil d'État a pris une décision qui place Didier Robert au pied du mur. Le président de la Région Réunion va-t-il respecter la parole donnée ?

### Grande mobilisation dimanche

Il a en effet le pouvoir de stopper tous les nouveaux projets de carrière, car il est le maître d'ouvrage d'un projet qui a provoqué cette modification du plan départemental. Difficile de croire qu'il ne puisse pas imposer aux entreprises concernées de suspendre leurs activités dans ce domaine dans l'attente d'une évaluation environnementale approfondie de l'impact de l'exploitation des nouvelles carrières.

C'est pourquoi la mobilisation annoncée dimanche à l'Étang Salé prend une nouvelle signification. Elle ne célébrera pas une première victoire judiciaire sur le projet de route en mer, mais elle sera sans doute une nouvelle étape dans le renforcement du rassemblement pour faire empêcher une catastrophe environnementale, sanitaire et économique.

*M.M.*

## Grand kabar dimanche

**CONTRE le projet de Méga carrière sur le site de Bois Blanc, dans le cadre de la fête de la musique**

- Danyel Waro et ses dalons

- À gauche du ponton

- El Melagouach

- Wbid, We Believe In Dub

et d'autres groupes musicaux!

**Vous offrent un kabar gratuit**

**Le DIMANCHE 21 JUIN 2015 DE 12H À 18H**

**SUR LA PLAGE D'ÉTANG SALÉ LES BAINS**

**(Près du Phare)**

**Venez nombreux dans la joie et la bonne humeur!**

## Edito

# L'Église dans son siècle ?

**A** cinq mois de la conférence de Paris sur le climat, deux informations viennent rappeler l'importance du rendez-vous.

La première vient des États-Unis. La NOAA, administration des États-Unis chargée de l'observation de l'atmosphère affirme que le mois de mai qui vient de s'achever est le plus chaud jamais mesuré.

La seconde émane du Vatican. Le chef de l'Église catholique a publié jeudi une encyclique qui traite du changement climatique et de la pauvreté. Il pointe du doigt la responsabilité des êtres humains dans la catastrophe environnementale actuelle, ainsi que ses effets sociaux.

« L'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre ce réchauffement ou, tout au moins, les causes humaines qui le provoquent ou l'accroissent », écrit le pape François. « De nombreuses études scientifiques signalent que la plus grande partie du réchauffement global des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde de nitrogène et autres) émis surtout à cause de l'activité humaine ».

Et d'énumérer une conséquence : « l'élévation du niveau de la mer, par exemple, peut créer des situations d'une extrême gravité si on tient compte du fait que le quart de la population mondiale vit au bord de la mer ou très proche, et

que la plupart des mégapoles sont situées en zones côtières ».

Et de présenter une conclusion : « le changement climatique est un problème global aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité. Les pires conséquences retomberont probablement au cours des prochaines décennies sur les pays en développement ».

Le pape rappelle les responsabilités et les victimes. L'annonce du NOAA confirme que le chef d'État du Vatican veut placer son église dans son siècle.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Le projet de loi « octroi de mer » définitivement voté :

# Engagement du gouvernement à réfléchir sur la fiscalité

**Paul Vergès et le groupe CRC se sont abstenus lors du vote sur le projet de loi relatif à l'octroi de mer. Dans un communiqué diffusé à la presse, il explique son vote :**

« Le projet de loi relatif à l'octroi de mer a été adopté définitivement jeudi soir au Sénat. Comme en première lecture, le Sénateur Vergès et le groupe CRC se sont abstenus, et bien évidemment pour les mêmes raisons : ce texte traduit en droit interne les décisions prises par le Conseil de l'Union, et la question de l'octroi de mer ne peut être abordée sans que l'on parle de la fiscalité d'une part et du financement des collectivités locales d'autre part.

En effet, dans les outre-mer, la fiscalité directe représente 20 % des ressources et la fiscalité indirecte 80 %. La fiscalité indirecte est payée par tous y compris les 42 % des foyers réunionnais vivant sous le seuil de pauvreté monétaire

Par ailleurs, la question du financement des collectivités locales est à l'ordre du jour, puisque l'on parle de plus en plus d'une possible réforme des mécanismes de la dotation globale de fonctionnement. A ce titre, il est indispensable que la

situation particulière de chacune des entités ultramarines soit prise en compte.

Ces deux problématiques posées par le Sénateur Vergès ont trouvé un écho favorable auprès de la Ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, qui a affirmé vouloir aborder la question du « rééquilibrage entre fiscalité directe et fiscalité indirecte », notamment dans le cadre des travaux confiés à Victorin Lurel, sur le projet « égalité réelle ».

## Di sak na pou di

# Le banian du rond-point de la Glacière

Il me plaît de dire ici à ceux qui n'ont pas connu ou vécu les années 1978/1980 que l'arbre qui emplit le rond de la Glacière, en face du Commissariat de Police, de la Marine Nationale et de l'Agence de la BFC au Port a été planté dans le cadre d'une grande campagne de boisement de la ville voulue à l'époque par la municipalité. Cette dernière avait eu l'idée - qu'il revient à plus d'une de l'époque de qualifier d'exemplaire - de demander à chaque enfant de toutes les écoles de la ville (écoles primaires, collèges, lycées) de planter des arbres. L'invitation fut faite aussi aux comités d'entreprises de la cité portuaire. Entre 1976, date où fut décidée la création d'une pépinière municipale (sans doute la première de l'île), et 1979, plus de 150.000 arbres furent ainsi plantés. Les services de la pépinière municipale encadrant efficacement l'ensemble des opérations.

L'arbre du rond point de la Glacière est parti de trois plants mis en terre au milieu du rond point. Au bout de quelques années, les branches ayant grandi, on vit que des racines aériennes descendaient vers le sol



Devant le pied de banian du rond-point de la Glacière au Port, lors de la pause des participants à la rando-vélo de solidarité avec le cycliste humanitaire indien Somen Debnath le 4 janvier 2015.

pour s'y incruster et donner au bout de quelques temps des troncs qui montaient à leur tour jusqu'à ce qu'elles donnent à leur tour ces fameuses racines aériennes qui se font partie de tronc et ainsi de suite.

Peu importe qui était à l'époque le maire du Port. L'important, je le crois, c'est que les jeunes de nos établissements scolaires, de tous les âges, ont participé et sont donc aujourd'hui, directement ou indirectement, les pères ou mères de cet

arbre qui est tout un symbole.

Lorsque je promène un visiteur au Port, je fais toujours deux ou trois fois le tour du rond point, histoire de lui montrer quelle est "l'architecture" de l'arbre... L'émerveillement de mon hôte est alors toujours exprimé... Il n'est point surprenant que cet arbre ait été retenu par ceux qui veulent mettre en valeur les efforts réunionnais pour l'embellissement de leur île par les arbres.

**Raymond Lauret**

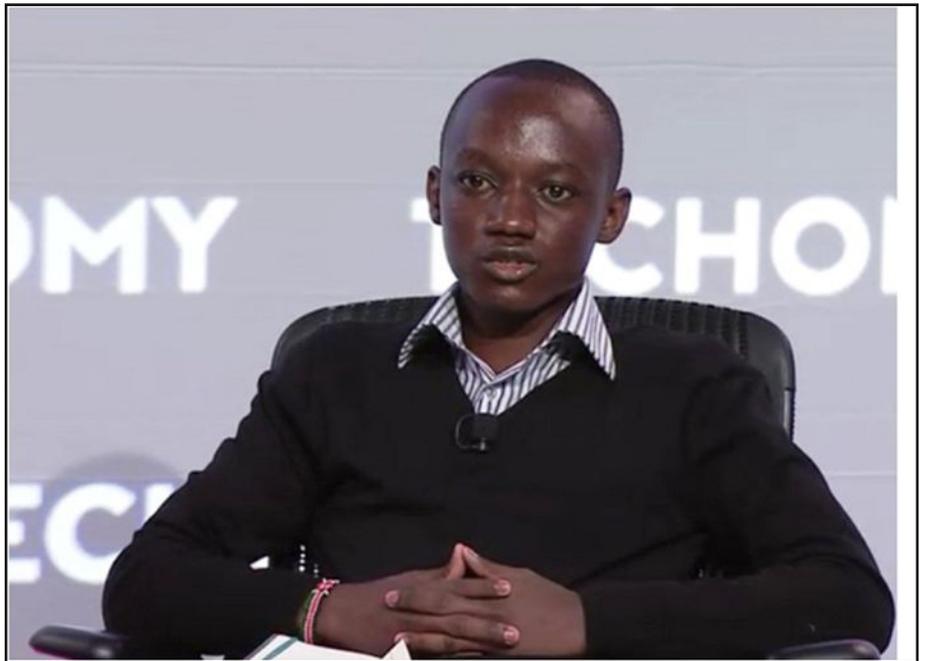
# Ala koman in jenn moun kénya la shanj la vi d'moun dann son lékol an kan k'li la shanj an énéji bann déshé organik

## Ala in gayar zistoir :

Leroy Mwasaru sé in jenn marmay est jeun marmay kénya. Kan sa l'arivé li l'avé 17 an par-la. Li té pansyonèr dann in l'ékol konm 700 an parmi son bann dalon... avèk dé troi kamarad son l'az, li sava shanj la vi lo l'établisman.

## Kabiné i marsh pa bien !

Komansman moi d'zanvyé l'ané 2013, l'ékol Maseno dann péi Kénya la rouvèr son l'interna avèk bann nouvo dortoir pou 720 zélèv, mé tout i éspas pa pou lo myé. Son kabiné a foss i marsh pa bien épi lo sistèm bann z'égou la pa vayan non pli. In kalité l'odèr i dégaj la-dan BABA ! armète avèk sa la polisyon bann sours dann l'anvironeman. Arzout èk sa la kizine i ansèrv bann kalité do boi lé pa bon ditou pou la santé. Bann zélèv, konm bann kuizinyé épi lo pèrsonèl an zénéral. Ala kosa Leroy épi son bann dalon i désid fé : zot i désid fabrik in bioréaktèr pou donn lo biogaz. Kèl konbistib zot i pran d'après zot ?.. Zot i anploy bann zéskréman demou épi lo rès manjé épi légime plisé é tout lo tintouin. Sa pèrmète an avoir in konbistib prop, avèk bann fèy normal



Leroy Mwasaru

## In bioréaktèr avèk bann déshé demoun.

Nou la fine dir, zot la désid bril bann déshé imin pou an avo in gaz pou kui manzé(Humann Wastèrbi-réaktpttC'est dans ce contexte-là que Leroy a eu l'idée de construire un bioréacteur à déchets humains (HWB : Human Waster Bioreactor pou done in vi nouvèl bann déshé imin épi lé z'ot déshé kan i fé kui manzé.

## In bon rézilta :

Avèk in nouvo sistèm konmsa, banna la ranplas lo boii épi la amélyor majé tou lé jour lo bann zélèv, konm lo pèrsonèl épi bann

profèsèr.

Moi d'oktb 2014, Leroy Mwasaru la prézant son l'idé dann in l'ékspozisyon la fé dann lo Konférans Techonomy dann la Kaliforni é la ramas ankor pli méyèr l'idé pou aranj lo sistèmHWB : zot la trouv in téknik pou sépar lo déshé solid avèk lo déshé likid, donk lo zéskréman avèk l'irine pars l'irine i fé bès la kantité lo gaz i tir dabnn lo déshé.

## Pou rann lobioréaktèr ankor méyèr !

Avèk lo bann z'amélyorasion lo nouvo sistèm va lkout 85000dolar(donk 75000 E). Leroy i kont avèk sa diminyé par dé lo kantité l'énerzi pou l'ékol. Zot i kont galman ède bann vilaz sak lé pli pov pou an avoir in kantité l'énerzi prop

avèk in sistèm fyab é pli éfikas é méyèr pou lo moun épi z'ot santé. Astè Leroyi vé fé son prop l'antropriz épi vann son sistèmHWB in pé partou, sirtou dann l'androi na poin konbistib an sifiozans épi na poin non pli kouran éléktrik.

Boudikont sa in gayar z'istoir avèk in bann marmay gran kèr k'i vé aranj in pé la vi kotisyène z'ot bann konpatriyot, pou anpèsh tyé la foré épou arète lo bann korvé d'boi, in pèrte tan pou bann momon é pou bann marmay l'ékol.

# Oté

## Nou tyinbo nou larg pa !

*Lo dimansh 7 juin nou té in paké d'moun sin lé-bwa blan pou di konm sa ni vé pa zot dé gro trou karièr la ba rant tansalé-zaviron-sin lé. Nou té kat mil, kat mil sin san in pé i di. Brèf navé dokwa fé tranm lo présidan d'rézyon. I prètan li la gingn la tranblad kan li la koni lo nonm, la prèv zordi li arkil la d'si, li domann lo préfè rovoir lo tik-tak li larg tousala dann la min lo préfè ki dwa éstatié zordi. Li zèt lo patat shod dan la min lo préfè boudikont.*

*Li domann lo préfè sispann larété i otoriz ouvèr dot karyèr pou la nouvèl rout di litoral. Pou li sé in bon manière pou shapé é lav son dé min. In naffer i fo li konpran, domoun vilin nankor, domoun kouyon na pi. Domin banna i roganiz in gran rasanbloman létansalé kont la kayèr blwa blan touzour pou byin fé konprann a nou. Lé dé gro trou ni vé pa, la karyèr ni vé pa é la rout si la mèr osi ni vé pa.*

*Promié abor lo présidan i rokil tanmié, mé zordi ni wa pa koman li sa an sot a li. Lo problinm lé la touzour, tousala va sakaz nout lanvironman, va défigir nout natir, nout lagon i sar mor èk sa. Ni di prozé la rout di litoral lé sèr, néna ankor mwayin fé ot shoz é sirtou prozé la lé danzéré pou nou. Sépousa ni di, domin donn a nou randé-vou tansalé pou fé la fet èk bann zartis, mé sirtou pou di lo présidan d'rézyon, li na pwin rézon. Kantanou ni tyinbo, ni larg pa !*

*Justin*